

Avis public



ORDONNANCE

Avis est par les présentes donné que l'ordonnance ci-après décrite a été décrétée par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal, lors de sa séance ordinaire tenue le 7 mai 2018.

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

(R.R.V.M., c. C-4.1, article 3, paragraphes 1, 3 et 9)

Ordonnance OCA18 17018 permettant la fermeture de la rue Buchan entre le lot 2 648 742 (après le 4955 Buchan) et l'avenue Victoria, excepté les véhicules autorisés.

Toute personne intéressée pourra obtenir une copie de l'ordonnance au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée.

FAIT à Montréal, ce 23 mai 2018.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate